




AUTORISATION DE SORTIE POUR MINEUR

Événement : Battle du Mic – Aulnay-sous-Bois

 Date : 20 mai 2026

 Lieu : Espace Jules Verne – 5 rue Clément Ader, 93600 Aulnay-sous-Bois

CONDITION OBLIGATOIRE DE PARTICIPATION

La présence d'un parent ou représentant légal est OBLIGATOIRE pour tout mineur participant à l'événement, à l'arrivée et au départ.

Aucune dérogation ne sera acceptée.

1. IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone (obligatoire) :

Email :

2. IDENTITÉ DU MINEUR

Nom et prénom :

Date de naissance :

3. AUTORISATION

Je soussigné(e), représentant légal du mineur ci-dessus, l'autorise à participer à l'événement « Battle du Mic – Aulnay-sous-Bois » sous ma présence obligatoire lors de l'arrivée et du départ.

4. ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL

- ✓ J'atteste être le représentant légal du mineur.
- ✓ Je m'engage à être présent sur le lieu de l'événement pendant toute la durée de présence du mineur.
- ✓ J'autorise sa participation à l'événement mentionné.
- ✓ Je reconnais que le mineur reste sous ma responsabilité en dehors du cadre de l'événement.
- ✓ Je m'engage à être joignable pendant toute la durée de l'événement.

5. VÉRIFICATION D'IDENTITÉ (OBLIGATOIRE)

✦ Toute autorisation doit être accompagnée de :

- Une copie de la pièce d'identité du représentant légal

✦ L'organisation se réserve le droit de vérifier l'identité par appel téléphonique au numéro indiqué ci-dessus.

** Toute fausse déclaration ou falsification engage la responsabilité de son auteur.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal : *(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)*